



Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN**  
**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024**

Convocation du 3 juillet 2024  
Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 10 juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf juillet à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

**PRESENTS** : Rémy MOULIN, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Paul PERSONNIC et Christophe TRONET

**ABSENTS** : Bruno BEUZIT (donne pouvoir à Séverine TRETON)  
Pascale LABBE (donne pouvoir à Pascale GALLERNE)  
David ROUALEN (donne pouvoir à Céline PESTEL)  
Marie-Hélène PASCO (donne pouvoir à Christophe TRONET)  
Yann LE GUEDARD (excusé)  
Martial COLLET (excusé)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Pascal DUBRUNFAUT

**Membres en exercice** : 32

**Présents** : 26

**Votants** : 30

## **DECISIONS MUNICIPALES**

### **2024-801 DECISIONS MUNICIPALES PRISES ENTRE LE 14/06/2024 ET LE 27/06/2024**

Le conseil municipal **PREND ACTE** des décisions municipales suivantes prises par M. le Maire dans le cadre de sa délégation de missions :

#### **14 JUIN 2024**

Conclusion d'un marché public de fourniture de panneaux solaires photovoltaïques et leurs accessoires avec la société GR ENERGIES pour un montant de 7 514,70€ HT (9 017,64€ TTC).

#### **25 JUIN 2024**

Signature d'une convention d'honoraires et de frais entre la ville de Ploufragan et le cabinet Martin Avocats (35102 Rennes), représentée par Maître Charles DONIAS, en vue de conseiller et d'assister la commune dans la défense de ses intérêts et de la représenter au tribunal administratif de Rennes, concernant le recours en annulation présenté par les sociétés Bouygues Telecom et Phoenix France à l'encontre de l'arrêté municipal du 21 mai 2024 portant décision d'opposition à déclaration préalable pour l'implantation d'un pylône relais de téléphonie mobile.

**27 JUIN 2024**

- Acceptation d'une indemnité relative aux dégâts occasionnés sur un panneau de signalisation routière le rendant impropre à son usage suite à la perte de contrôle de véhicule par un tiers le 24 novembre 2023. Le panneau doit être remplacé pour un montant total de 328,58€ TTC. Le remboursement versé par l'assureur de l'auteur par l'intermédiaire de notre assureur s'élève donc à 328,58€ TTC, soit le montant total des dommages et de leur remise en état.

- Acceptation d'une indemnité relative aux dégâts occasionnés sur le véhicule de type Berlingo électrique par un agent des services techniques municipaux le 28 mars 2024 en percutant un poteau pour un montant total de 2 941,80€ TTC.

Le montant total des dommages et de leur remise en état s'élève à 3 241,80€ TTC selon la facture de la SARL CARROSSERIE CHOLET ; la franchise applicable prévue au contrat d'assurance flotte automobile est de 300€ TTC.

Règlement par la ville de Ploufragan du montant de la franchise de 300€ TTC à la SARL CARROSSERIE CHOLET.

- Signature d'un marché public de remplacement de l'éclairage en projecteurs iode et tube fluo actuel par de l'éclairage en LED de l'espace Victor Hugo afin de réaliser des économies d'énergie, entre la ville de Ploufragan et la société CEGELEC (Plérin) pour un montant de 13 325,43€ HT (15 990,52€ TTC).

- Signature d'un marché public avec la société ATTILA (Ploufragan) afin de remplacer le complexe d'étanchéité au-dessus du local archives de l'hôtel de ville pour un montant de 29 871,19€ HT (35 845,43€ TTC).

- Signature d'un marché public de remplacement du chéneau du préau de la partie élémentaire de l'école de la Villette avec la société SMAC (Plérin) pour un montant de 12 773,98€ HT (15 328,78€ TTC).

**Récapitulatif des mouvements de concessions cimetière du 20/06/2024 au 26/06/2024**

Acte du 20 juin 2024 Achat concession 30 ans Caveautin N°166	700,00 €
Acte du 24 juin 2024 Achat concession 30 ans Caveautin N°163	700,00 €
Acte du 26 juin 2024 Achat concession 15 ans Groupe A 8 <sup>ème</sup> Rang N°388	280,00 €
	<b>1 680,00 €</b>

A Ploufragan, le 11 juillet 2024

LE MAIRE  
Rémy MOULIN



LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Pascal DUBRUNFAUT

